

Lyon, le 14 décembre 2018,

## LA DUCHÈRE, PIONNIER DES ECO-QUARTIERS

**Avec le label *ÉcoQuartier étape 4* attribué par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales ce jeudi 13 décembre, et la victoire d'or aux Victoires du paysage\* attribuée par Val'hor pour le Parc du Vallon le 6 décembre dernier dans la catégorie collectivités espace à dominante naturelle, La Duchère confirme la reconnaissance nationale de sa démarche Ecoquartier, visant à concevoir, renouveler, construire et gérer la ville durablement.**



Après avoir fait partie des 13 premiers projets urbains en France à obtenir le « Label National ÉcoQuartier » en 2013, **le Projet Lyon-La Duchère passe à l'étape 4 du label c'est-à-dire une évaluation sur la vie dans l'Ecoquartier. Parmi les 35 labels EcoQuartiers\*\* décernés ce jeudi 13 décembre, La Duchère est le seul territoire à obtenir cette 4<sup>e</sup> étape.**

Porté par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain, les bailleurs sociaux et leurs partenaires, le Projet de renouvellement urbain de la 3<sup>me</sup> colline de Lyon, défini en 2003 et concédé à la SERL, aménageur, est aujourd'hui en voie d'achèvement, avec les dernières livraisons programmées en 2020. Le projet urbain a été conçu par l'atelier des Paysages Alain Marguerit, l'atelier Bernard Paris et il est accompagné sur le volet environnemental par le bureau de qualité environnementale TRIBU. Il s'inscrit dans le cadre du projet de territoire (déclinaison du Contrat de Ville Métropolitain) piloté par la Mission Territoriale la Duchère Lyon.

**\*Les victoires du paysage** est un concours qui est organisé tous les deux ans depuis 2008 par Val'hor, au titre de l'interprofession des paysagistes, pépiniéristes et entreprises du paysage soit 53 000 professionnels et qui récompense depuis 2008 les plus beaux aménagements de France.

**\*\*Le label Ecoquartier** est organisé depuis 2013 par le Ministère en charge du Logement (et son bureau AD4, avec le concours des CETE, des CEREMA, du CSTB...). Il récompense les projets d'aménagement urbains exemplaires en matière de durabilité.

Plus d'infos sur le Projet La Duchère Lyon : [www.lyonduchere.org](http://www.lyonduchere.org)

### Contacts presse :

Métropole de Lyon  
Nicolas Perez 04 26 99 39 51/06 67 95 13 59  
[nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com)

Ville de Lyon  
Pauline Garin 04 72 10 30 42/06 16 81 43 66  
[pauline.garin@mairie-lyon.fr](mailto:pauline.garin@mairie-lyon.fr)

Transformée par 15 années de renouvellement urbain, La Duchère est une véritable vitrine du savoir-faire de la Métropole de Lyon en matière de renouvellement urbain : un quartier de Lyon accessible et ouvert sur la ville, dynamique par sa vie sociale, économique et associative, attractif pour ses logements diversifiés et de qualité, où la nature trouve pleinement sa place.

Le Projet Lyon La Duchère est résolument engagé dans la transition écologique. Son aménagement s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'éco-quartier : un management de projet efficace (associant collectivités, aménageur, promoteurs, concepteurs, bailleurs), une démarche d'amélioration en continu, une dynamique de participation citoyenne très forte, une composition urbaine et architecturale qualitative (parkings intégrés sous l'emprise de chaque bâtiment, toitures végétalisées nombreuses, 30% d'espaces verts minimum par îlot, logements traversants avec un ensoleillement minimum de 2h pour chacun au solstice d'hiver, bâtiments globalement performants au niveau du traitement de l'enveloppe et des performances énergétiques), accessibilité au centre-ville en transports en commun, conditions favorables aux initiatives citoyennes (jardins partagés, composts collectifs, vélo-école, co-formation, occupation provisoire en co-working de locaux vacants)... **Le label Ecoquartier Etape 4 récompense le travail d'évaluation mené sur le volet de la qualité environnementale mais aussi par les habitants avec le Conseil citoyen. Il est un encouragement pour les partenaires à poursuivre ces démarches sur les secteurs Sauvegarde et Château dans le cadre du NPRU (2018-2025).**



**Le parc du Vallon est l'une des réalisations exemplaires de la démarche EcoQuartier à La Duchère qui reconnecte la ville à la nature.**

Comptant parmi les 14 parcs emblématiques de la Métropole Lyon, il est le 4<sup>e</sup> parc de la Ville de Lyon par sa taille : 11 hectares de verdure. Le projet urbain dans son ensemble a voulu valoriser le parc, créer grâce à lui une liaison avec Vaise et Ecully et faire rentrer le parc au cœur du quartier grâce aux cœurs d'îlots paysagers qui remontent du parc vers le Plateau. Le parc du Vallon a été inauguré en 2014 après trois ans de travaux, réalisés sous la double-maitrise d'ouvrage de la SERL et de la direction de l'Eau de la Métropole de Lyon (le volet paysager a été réalisé par la maîtrise d'œuvre pilotée par Ilex-Paysage et le volet hydraulique par Hydratec et Terrasol). **Le projet fait suite à un processus de concertation exemplaire avec les habitants de La Duchère et les riverains.**

La renaturation de son patrimoine paysager, la valorisation de la biodiversité, ainsi que son aménagement hydraulique ambitieux avec la remise à l'air libre partielle du ruisseau des Gorges et la réalisation de trois bassins de rétention des eaux pluviales (d'une capacité de 21 000 m<sup>3</sup>) ont été salués par une **victoire d'or pour le parc du Vallon dans la catégorie collectivités espace à dominante naturelle aux Victoires du paysage\***.

Le parc du Vallon fait partie des 300 parcs, jardins et squares de la Ville de Lyon, **gérés de manière écologique**. Il constitue aujourd'hui un formidable îlot de fraîcheur aux ambiances variées offrant une grande qualité d'usage aux habitants : cheminements accessibles, toilettes sèches, grande aire de jeux d'aventure, éclairage raisonné de nuit, organisation de grandes manifestations festives.... Des choix qui ont participé à l'obtention de la 4<sup>ème</sup> fleur du label *Villes et Villages fleuris* récompensant un environnement propice à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des visiteurs et qui fait de Lyon la plus grande ville et la seule métropole française à détenir cette distinction.

Plus d'infos sur le Projet La Duchère Lyon : [www.lyonduchere.org](http://www.lyonduchere.org)

**Contacts presse :**

Métropole de Lyon  
Nicolas Perez 04 26 99 39 51/06 67 95 13 59  
[nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com)

Ville de Lyon  
Pauline Garin 04 72 10 30 42/06 16 81 43 66  
[pauline.garin@mairie-lyon.fr](mailto:pauline.garin@mairie-lyon.fr)